
PROCES VERBAL**CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 juin 2024 à 19h**

Sous la présidence de M. FICHTER Michel, Maire.

Nombre de membre en exercice	15	
Présent(e)s	12	M FICHTER Michel, Maire, M HUBER Christophe adjoint, Mme SANDER Tania adjointe, Mme WALTER Patricia, M. PFEIFLE Julien, M DIETRICH Roland, M STEIG Loïc, M URBAN Christian, M FRICKER Alexis, M JAECKEL Olivier, Mme MEYER Mireille et Mme LEONHART Mireille
Absent(e)s excusé(e)s	3	M SCHLEIFFER Christian adjoint, Mme WOLFF Corine et Mme SCHMITT Audrey
Procuration (s)	0	

M. le Maire salue les membres présents et constate que le quorum est atteint.

L'ordre du jour suivant est adopté :

- 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance.**
- 2. Adoption du PV de la séance du 2 mai 2024**
- 3. Subvention école.**
- 4. Contrat de chauffage 4 rue de la Mairie**
- 5. DIVERS**

1 Délibération N°2024-0032 : Désignation du (de la) secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code Général des collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne à l'unanimité HUBER Christophe comme secrétaire de séance.

19h10 Monsieur JAECKEL Olivier entre dans la salle.

2. Délibération N°2024-033 : Adoption du PV de la séance du 2 mai 2024

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mai 2024.
CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du compte rendu de séance,
CONSIDERANT qu'aucune remarque n'a été émise à l'encontre de ce rapport,
Le conseil décide d'adopter le procès-verbal à 11 voix pour et une abstention.

3. Délibération N°2024-034 : Subvention école

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les enseignantes du RPI Engwiller-Uhrwiller-Kindwiller projettent, dans le cadre du projet d'école, d'organiser une sortie scolaire le 4 juillet 2024 au Naturoparc à HUNAWIHR.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 5€ par enfant de l'école d'Uhrwiller,

Soit $20 \times 5 = 100\text{€}$ à la Coopérative Scolaire d'Uhrwiller.

19h14 Monsieur STEIG Loïc entre dans la salle.

4. Délibération N°2024-035 : Contrat de chauffage 4 rue de la Mairie

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 13 septembre 2007 prévoyant la mise en place d'un contrat de fourniture de chaleur bois énergie entre la Régie et les différents utilisateurs du service,

VU la demande adressée par Cathy OBER, de résilier le contrat de fourniture de chaleur bois-énergie à compter du 31 mai 2024, suite à la vente de la maison 4 rue de la mairie.

Décide à l'unanimité d'autoriser la résiliation du contrat au nom de Madame OBER Cathy, à compte du 31 mai 2024.

5.DIVERS

- **Election législative** : réalisation du planning des assesseurs pour les deux tours
- **Fêtes des 07 et 21 juin 24** : Bilan de la fête du 7 juin et point sur l'organisation pour le 21 juin 2024, préparatifs le mercredi 19 juin à 18h pour le montage du chapiteau et le jeudi 20 juin à 18h.
- **Fête de 14 juillet 24** : Point sur l'organisation, préparatifs le samedi 14 juillet à 14h et rendez-vous à 19h45 pour la cérémonie.
- **Terrain de foot à Niefern** : une demande de subvention va être introduite pour le remplacement de l'éclairage auprès de la CEA
- **Logement 28 rue principale** : Il va se libérer au 31 juillet 2024.
- **Journée de travail du conseil municipal** : samedi 6 juillet à 8h
- **Prochain Conseil Municipal** 18 juillet 2024 à 20h

Tour de table

- Il faudrait évacuer les déchets verts et mettre en place des panneaux pour responsabiliser les citoyens.
- La commission communication se réunira prochainement pour finaliser le bulletin communal.
- Intempéries du 17 mai 2024 :
 - * le barrage a tenu, mais il faut veiller à ce que son entretien se fasse régulièrement.
 - * il faudra également tenir compte de la baisse de la capacité du busage du fossé en cas d'extension du réseau de chaleur via cette même conduite.
- Les espaces verts n'ont pas encore été fait suite à la réfection de la chaussée rue de l'étoile. La société en charge des travaux a été relancée
- Le coût de la ligne de téléphone fixe à la salle est élevé, mais pour des raisons de norme de sécurité elle doit être conservé.
- Bilan positif sur le groupement de commande de géranium, un article à ce sujet sera ajouté au bulletin communal.
- Un tuyau de busage est toujours en attente de pose dans le fossé parallèle à la rue des hirondelles. Il faudrait prévoir les travaux.
- Les locations Airbnb sont-ils à déclarer en Mairie ?
- Il faudrait prévoir de repeindre les passages piétons de Niefern.

La séance a été clôturée à 21h11

TABLEAU DES NOMENCLATURES DES ACTES

Numéro de délibération	Nomenclature des actes
2024-0032	9. Autres domaines de compétences 9.1 Autres domaines de compétences des communes
2024-0033	9. Autres domaines de compétences 9.1 Autres domaines de compétences des communes
2024-0034	7. Finances Locales 7.5. Subventions
2024-0035	9. Autres domaines de compétences 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Signatures :

Le Maire :

Michel FICHTER

Le secrétaire :

Christophe HUBER